

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO  
CANTON DE COMBOURG

## COMMUNE DE TINTENIAC

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

#### SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 23 avril 2025

#### NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	19
Votants	23

**Étaient présents :** Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, ARRIBARD Martine, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOULLÈRE Roger, BOSSARD Nelly, LEMARCHANDEL Franck, DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice, GORON Maxime, MARTINIAULT Anne-Laure, BAZIN Denis, DEHEEGER Vianney.

**Étaient absents excusés :** LEDO Audrey donne pouvoir à DELVILLE Nathalie / BLANDIN Béatrice donne pouvoir à DEHEEGER Vianney / JEANNEAU Luc donne pouvoir à PARPAILLON Marie-Laure / MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à BAZIN Denis / GIOT Stéphanie / PRESCHOUX Léon/

**Étaient absentes :** DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile / D'ABOVILLE Rosine

**Secrétaire de séance :** M. DUFEIL Christophe à qui il est adjoint un auxiliaire.

### **12. Modification de la délibération n°13 du 20.12.2024 Tarifs des biens et équipements année 2025**

**Rapporteur :** M. Blaise Touzard, adjoint.

Vu la délibération n° 13 du 20 décembre 2024 approuvant les tarifs des biens et équipements municipaux pour l'année 2025

Vu la délibération n° 220324-7 du 22 mars 2024 approuvant les tarifs de location de la salle « rose » de l'Espace Jeunesse

Vu la délibération n° 21 du 20 décembre 2024 décidant de dénommer le syndicat d'initiative « l'Atelier des Forges »

Vu la délibération n° 9 du 7 mars 2025 approuvant les tarifs de location de la maison de l'enfance

Considérant les points suivants :

- regrouper les tarifs concernant les marchés du mercredi et du samedi car ils sont différents alors que l'objet est le même. Les tarifs d'occupation du domaine public dans le cadre de la vente ambulante sont inchangés.
- actualiser les tarifs de location de l'espace jeunesse, car ceux applicables ont été votés le 22 mars 2024
- mettre à jour le nom du syndicat d'initiative en indiquant « l'Atelier des Forges »
- ajouter dans le tableau les tarifs de la maison de l'enfance votés au conseil du 7 mars 2025 en uniformisant le tarif à la ½ journée comme pour les autres bâtiments.

	TARIFS 2024	TARIFS 2025
<b>CONCESSIONS CIMETIÈRE</b>		
<b>Ancien cimetière</b>		
15 ans	69,47 €	70,66 €
15 ans en bordure d'allée	96,93 €	98,57 €
30 ans	138,45 €	140,81 €
30 ans en bordure d'allée	193,84 €	197,14 €
50 ans	235,41 €	239,41 €
50 ans en bordure d'allée	332,35 €	338,00 €
<b>Nouveau cimetière</b>		
15 ans	166,17 €	169,00 €
30 ans	340,58 €	346,37 €
50 ans	553,87 €	563,29 €
<b>Columbarium résidents</b>		
10 ans	561,49 €	571,04 €
15 ans	838,35 €	852,60 €
20 ans	1 187,72 €	1 207,92 €
<b>Columbarium renouvellement non-résidents</b>		
10 ans	729,94 €	742,35 €
15 ans	1 089,86 €	1 108,38 €
20 ans	1 454,12 €	1 478,84 €
<b>Cavurne</b>		
10 ans	329,43 €	335,03 €
15 ans	494,15 €	502,55 €
20 ans	658,86 €	670,07 €
<b>Jardin du Souvenir</b>		
plaque pour 10 ans	54,91 €	55,84 €
<b>DROITS DE PLACE - Marché du mercredi et du samedi</b>		
ml sans branchement électrique	0,74 €	0,76 €
ml avec branchement électrique	1,40 €	1,42 €
Forfait trimestriel sans branchement électrique	7,11 €	7,23 €
Forfait trimestriel avec branchement électrique	13,99 €	14,23 €
<b>DROITS DE PLACE- food truck - vente ambulante - autre occupation du domaine public à but lucratif</b>		
demi-journée sans électricité	4,08 €	4,15 €
demi-journée avec électricité	5,69 €	5,78 €
<b>TARIFS DIVERS</b>		
barrière de sécurité à l'unité	2,35 €	2,39 €
impression noir & blanc à la médiathèque	0,43 €	0,44 €
impression couleur (la feuille) à la médiathèque	0,55 €	0,56 €
impression couleur (la feuille) avec images à la médiathèque	1,10 €	1,11 €
<b>BADGE - CLE POUR TOUS LES BATIMENTS</b>		
caution par badge ou clé (à l'unité)		50,00 €
perte ou détérioration de badge ou clé (à l'unité)		50,00 €

## ESPACE DU GUESCLIN

### Prêt mobilier

table à l'unité	2,35 €	2,39 €
chaise à l'unité	1,18 €	1,20 €

### Salle Du Guesclin

#### Repas-buffet

location	162,48 €	165,24 €
chauffage: forfait de 15% du tarif de location en période de chauffe	24,37 €	24,79 €

#### Vin d'honneur

location	52,94 €	53,84 €
chauffage: forfait de 15% du tarif de location en période de chauffe	7,94 €	8,08 €

#### Location activités professionnelles

location Journée	144,43 €	146,88 €
chauffage Journée forfait de 15% du tarif de location en période de chauffe	21,66 €	22,03 €
location 1/2 Journée	72,21 €	73,44 €
chauffage 1/2 Journée forfait de 15% du tarif de location en période de chauffe	8,66 €	8,81 €

### Préau Du Guesclin

repas-buffet	103,54 €	105,31 €
vin d'honneur	40,41 €	41,10 €
location activités professionnelles Journée	96,29 €	97,92 €
location activités professionnelles 1/2 Journée	48,15 €	48,97 €
<b>pénalité de nettoyage salle &amp; préau</b>	60,00 €	61,02 €
caution Salle et Préau	510,00 €	510,00 €

### Atelier des Forges

location 1/2 journée	51,70 €	52,58 €
chauffage 1/2 journée	10,34 €	10,52 €
pénalité de nettoyage	40,00 €	40,68 €

### Espace jeunesse

location 1/2 journée	51,70 €	52,58 €
forfait chauffage ½ journée	10,34	10,52 €

### Maison de l'enfance

salle d'activité 1 - location 1/2 journée	52,58 €
salle d'activité 2 et 3 - location 1/2 journée	94,19 €

## LOCATION TERRAINS DE SPORT

### Terrain synthétique

forfait 1/2 journée	100,00 €	101,70 €
forfait 1 journée	150,00 €	152,55 €
supplément éclairage	60,00 €	61,02 €

### Terrain de football

forfait 1/2 journée	100,00 €	101,70 €
forfait 1 journée	150,00 €	152,55 €

**CAMPING MUNICIPAL TVA EN SUS**

Campeur	(+TVA à 7%)	3,74 €	3,80 €
enfants - de 7 ans	(+TVA à 7%)	2,06 €	2,10 €
Véhicule	(+TVA à 7%)	2,34 €	2,38 €
véhicule à 2 roues de 125 cm <sup>3</sup> et +	(+TVA à 7%)	1,40 €	1,42 €
Emplacement	(+TVA à 7%)	2,80 €	2,85 €
Electricité	(+TVA à 20%)	3,50 €	3,56 €
droit de douche personne extérieure	(+TVA à 20%)	2,50 €	2,54 €
cabane étape (nuitée)	(+TVA à 20%)	20,83 €	21,18 €
Pour mémoire : taxe de séjour (CCBR)		0,22 €	0,22 €
garage mort pendant ouverture camping	(+TVA à 7%)	4,67 €	4,75 €
<b>Bateliers du canal</b>			
branchement électrique (nuitée)	(+TVA à 20%)	3,50 €	3,56 €
branchement eau potable (nuitée)	(+TVA à 20%)	0,83 €	0,84 €
<b>Camping-cariste (aire de services) pas de TVA</b>		<b>6,50 €</b>	<b>6,61 €</b>

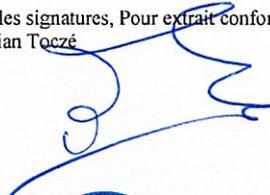
HT il faut ajouter une TVA à 7%

HT il faut ajouter une TVA à 20%

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont quatre pouvoirs)**

- **valide** la modification de la délibération n°13 du 20.12.2024 relative à la fixation des tarifs des biens et équipements communaux de l'année 2025 comme présenté ci-dessus
- **valide** les tarifs des biens et équipements municipaux présentés dans le tableau ci-dessus et applicables jusqu'au prochain vote des tarifs
- **autorise** M. le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme,  
Le Maire, Christian Tocze




Le secrétaire de séance, Christophe DUFEIL

